

FLASH D'INFORMATIONS DE NOTRE COMMUNE

Chères Roseloises, chers Roselois,

Les dernières évolutions de l'épidémie Covid-19 et la mise en place des mesures préventives de plus en plus contraignantes, mais nécessaires, nous amènent à prendre différentes décisions pour protéger notre population.

Ces mesures concernent :

- les célébrations du 11 novembre
- le repas organisé pour le Téléthon
- le repas des Aînés
- le Noël des enfants

Aucune décision n'est encore prise pour la cérémonie des vœux en janvier 2021. Nous attendons de connaître les mesures qui seront appliquées en fin d'année. Souhaitons que celles-ci seront plus favorables qu'aujourd'hui et que nous aurons enfin l'occasion de vivre des moments de partage.

Tous ensemble, soyons respectueux de l'application des gestes barrières et des règles à appliquer.

Merci pour votre engagement.

Célébration du 11 Novembre

M. le Maire accompagné des adjoints et de quelques conseillers municipaux déposeront officiellement une gerbe au monument aux Morts le 11 Novembre à 10 h 00.

La cérémonie ne sera pas publique et aucune réception n'est envisageable dans les circonstances actuelles.

Repas organisé pour le Téléthon

Depuis deux ans, la Commune et l'association Les 3 Hameaux organisaient une soirée dansante le 1^{er} samedi de décembre, en relation avec l'association CADO, présidée par Mme Pascale Boillot.

Le repas ne peut avoir lieu mais vous pouvez faire un don à l'association AFM Téléthon via le site (www.afm-telethon.fr).

Repas des Aînés

C'est avec grand regret que nous devons annuler ce repas qui est toujours un moment important de partage et de convivialité. La sécurité est primordiale et nous sommes persuadés que vous comprenez notre démarche qui se veut préventive.

Noël des enfants

La situation actuelle ne nous permet pas d'organiser un arbre de Noël à l'attention des enfants, ni une distribution de jouets à domicile. Nous en sommes vraiment désolés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, la Commune organisera une après-midi festive à la salle polyvalente Olivier Vichard où les enfants et parents seront conviés.

Fonctionnement de la MAIRIE

RAPPEL : le secrétariat de Mairie ne reçoit que sur rendez-vous.

En raison du nouveau confinement décidé par le Président de République, le fonctionnement du secrétariat sera assuré de la manière suivante à compter du lundi 02 novembre 2020 pour toute la durée du confinement :

Accueil physique du public uniquement les jeudis de 08 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00, sur rendez-vous préalable. (mairie-roset-fluans@laposte.net / 03 81 87 51 98) et fonctionnement du secrétariat en Télétravail le reste de la semaine.

Citation de Nelson Mandela :

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité à vaincre ce qui fait peur. »

Bon courage à toutes et à tous.